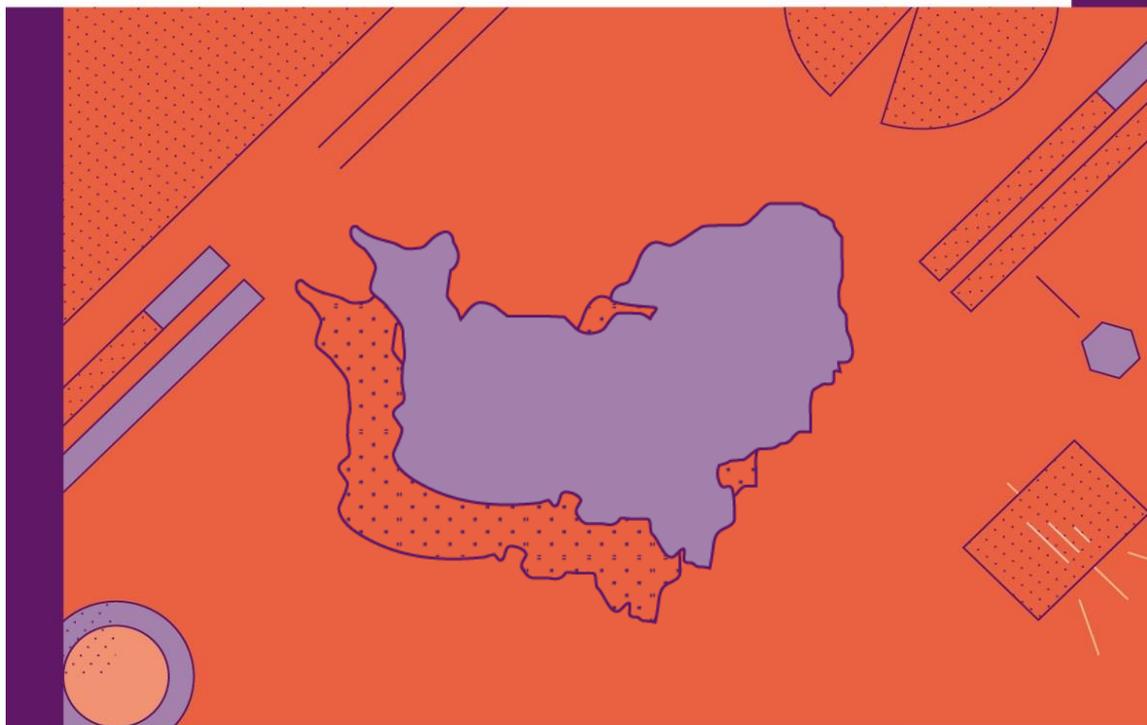


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

1er
semestre
2023

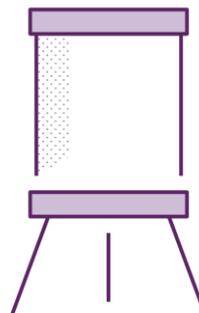
Région Normandie



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

- Le handicap et la santé - page 3
- La demande d'emploi - page 4
- Les reprises d'emploi - page 6
- Les maintiens dans l'emploi - page 7
- La création d'activité - page 8
- Les contrats aidés - page 8
- Les entrées en formation - page 9
- L'alternance - page 10
- La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11
- L'emploi accompagné- page 12
- La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph- page 13
- Les données locales - page 14



Une conjoncture économique en retrait qui freine la croissance de l'emploi et la baisse du chômage

Dans un environnement international peu porteur, l'Insee prévoit un ralentissement de l'activité économique en France avec une croissance attendue à +0,9 % en 2023.

L'emploi salarié a nettement ralenti mais à fin juin 2023, il excède son niveau d'un an auparavant de 1,3 % et celui d'avant la crise sanitaire de 6,1 %, soit + 1,2 million d'emplois.

Avec moins de 22 500 personnes inscrites au chômage à fin juin 2023 dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap poursuit sa diminution

L'amélioration de la situation économique depuis 2021, s'est concrétisée par une forte baisse du chômage tout public. Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a également nettement diminué dans la région. A fin juin 2023 il reste orienté à la baisse (-1,5% sur un an contre -2,9% pour l'ensemble des publics) avec 22 442 personnes inscrites à Pôle emploi, soit 9,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, % variant de 8,8% en Seine-Maritime à 11,5% dans la Manche.

Une diminution des recrutements qui concerne l'ensemble des publics

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,1% de l'ensemble des embauches, ont diminué de 1% en un an (-5% pour l'ensemble des publics) : près de 4 800 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi au 1er semestre 2023.

Les personnes handicapées continuent d'accéder largement aux dispositifs de formation et d'accompagnement

Les personnes handicapées accèdent à la formation dans les mêmes proportions que l'ensemble des publics : plus de 5 600 demandeurs d'emploi handicapés sont entrés en formation en 2022, soit 9,1% du total.

Par ailleurs, dans un contexte de baisse des contrats aidés, les personnes handicapées représentent 18% des bénéficiaires, soit deux points de plus en un an.

Enfin, la montée en charge du dispositif d'emploi accompagné se poursuit (+39% de personnes accompagnées en un an) et la progression des résultats en termes de créations d'activité se confirme.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

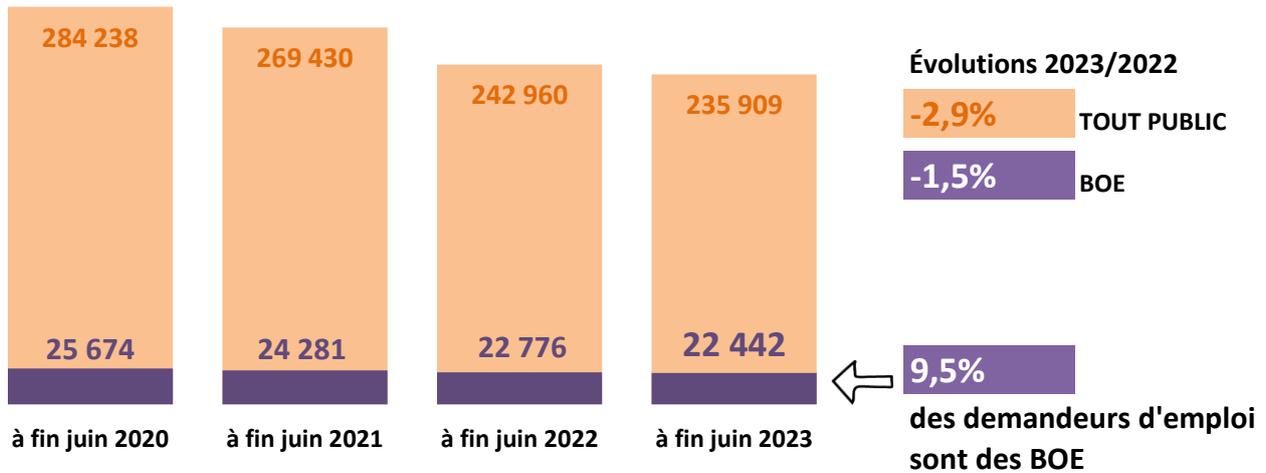
	Normandie	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	950 600	48%	19 768 200	48%
Bon	674 400	34%	14 339 600	35%
Assez bon	243 800	12%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	91 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 522 700	78%	31 823 500	77%
Oui	437 500	22%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	82 700	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	197 700	10%	4 217 700	10%
Non	1 679 800	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	46 100	2%	903 800	2%
Un peu	285 300	15%	6 452 400	16%
Aucune	1 628 900	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 600	1%	447 200	1%
Un peu	111 600	7%	2 445 600	6%
Aucune	1 438 700	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	27 800	1%	751 500	2%
Un peu	122 200	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 810 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 776 200	91%	37 552 500	91%
Oui	184 200	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 796 800	92%	38 205 500	92%
Oui	163 500	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

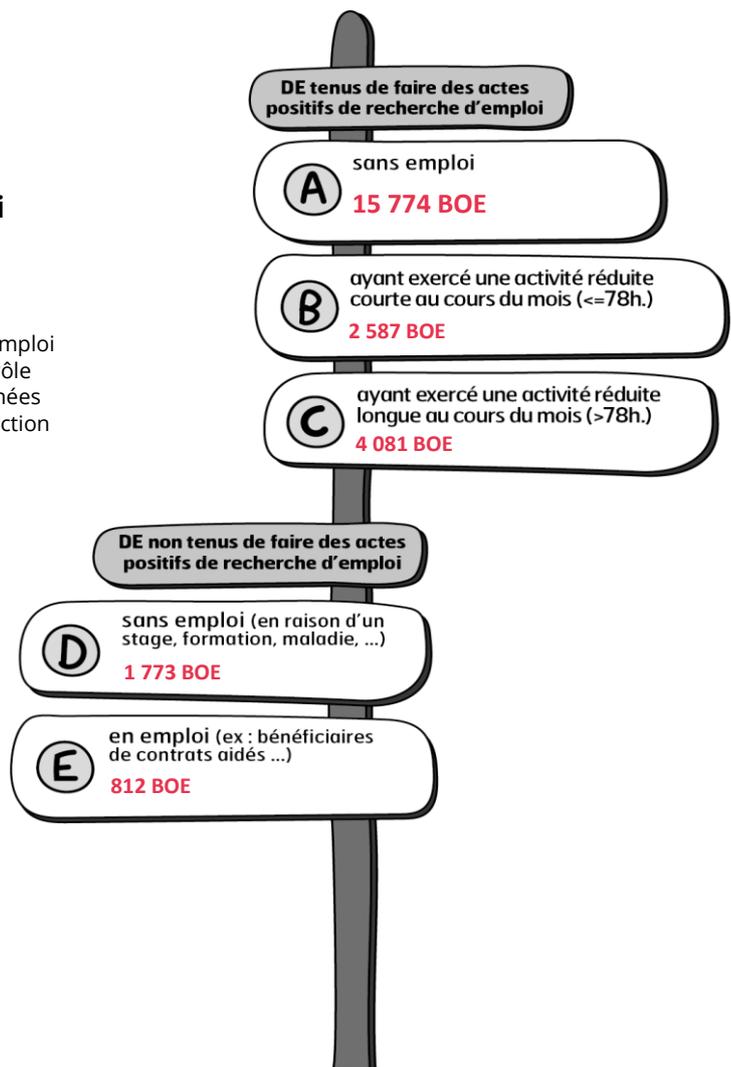
Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

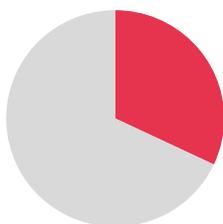
DE : demandeurs d'emploi

BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



32%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

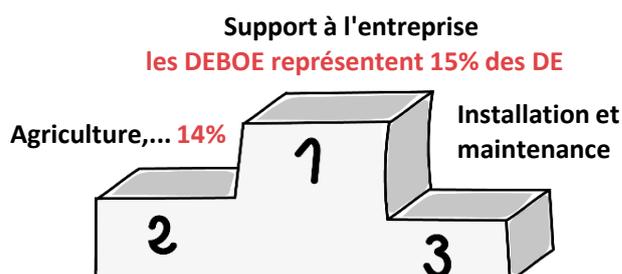
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	52%
49%	50 ANS ET + 	26%
21%	NIVEAU < CAP 	16%
34%	BAC ET +	48%
43%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	34%
55%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
24%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	18%
842 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	671 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

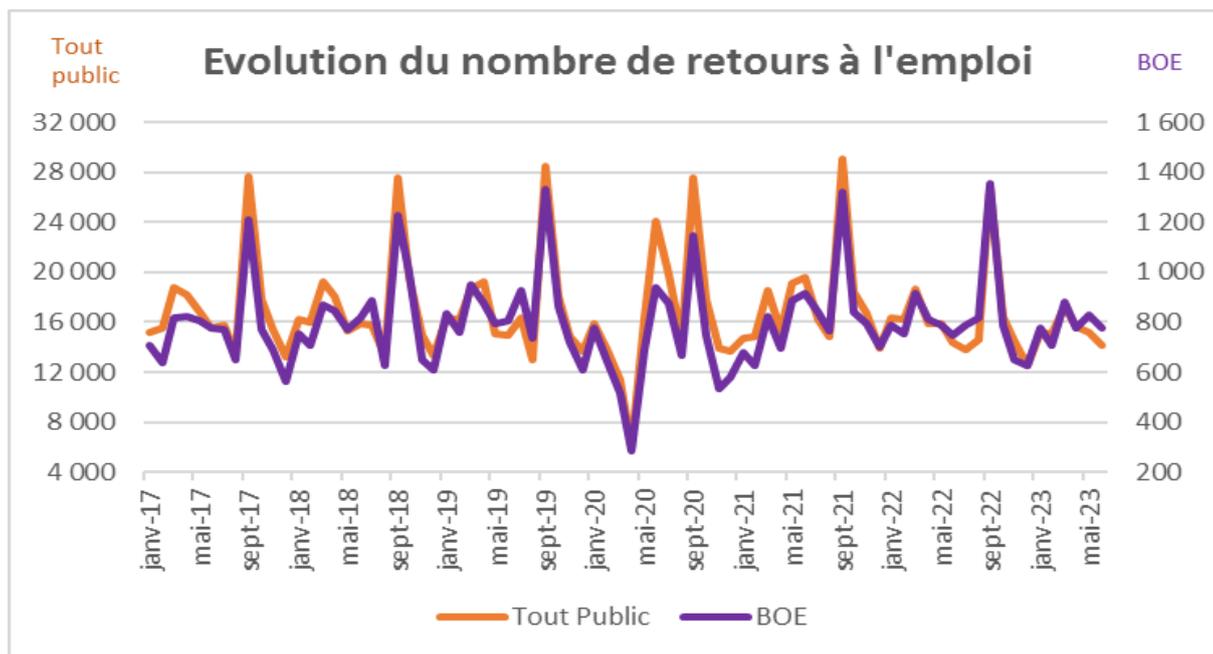


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9,5% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Jan-juin 2023 Evolutions 2023/2022

Tout public	92 423	-5%
BOE	4 752	-1%
% BOE	5,1%	

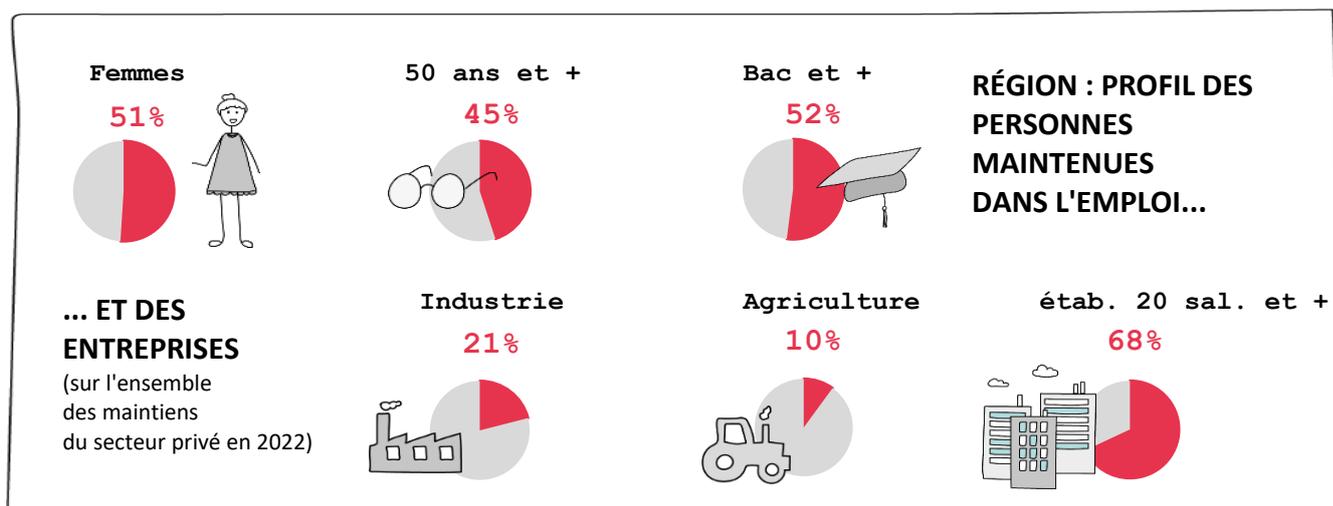
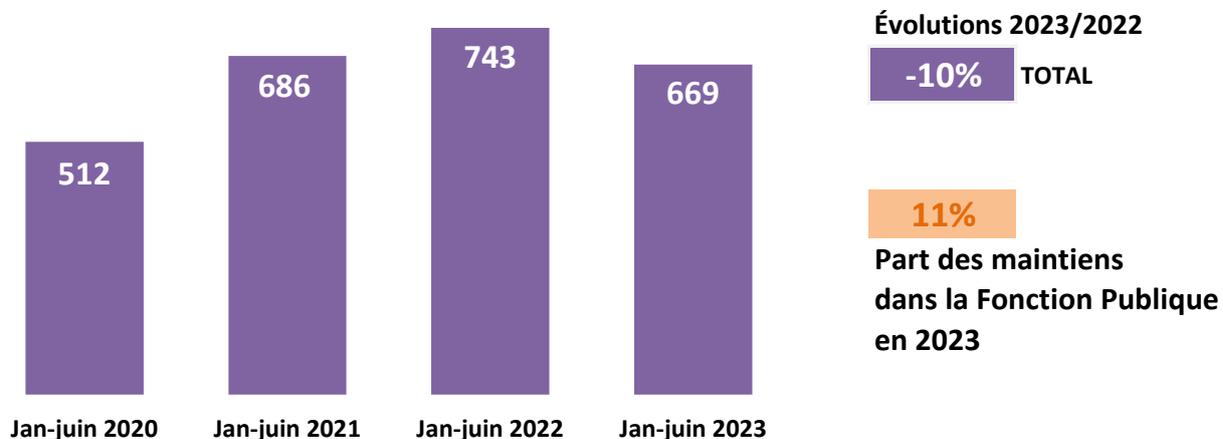
Lecture : au 1er semestre 2023, 92 423 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 4 752 BOE, soit 5,1% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

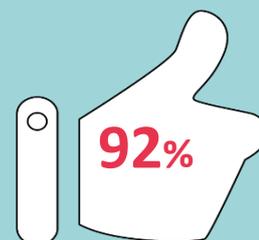
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



Les Cap emploi

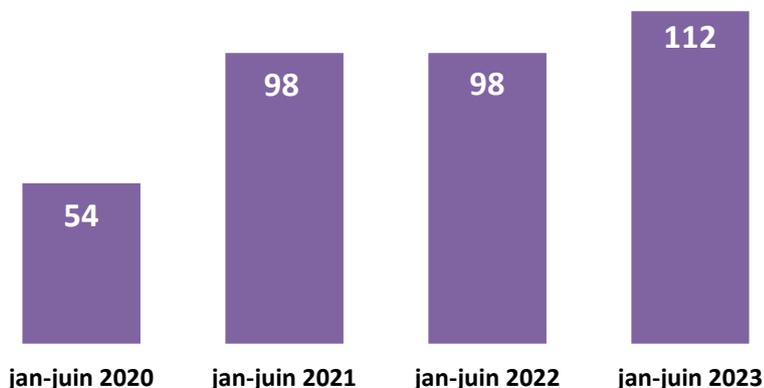
Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2023.

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI EN 2022



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2023/2022

+14%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

50%

FEMMES

36%

50 ANS ET +

59%

BAC ET +

Les contrats aidés

1er semestre 2023 - Dares

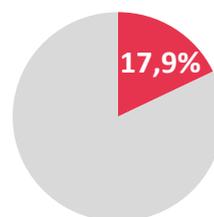
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

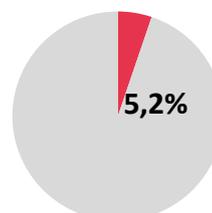
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 203 PEC pour les BOE

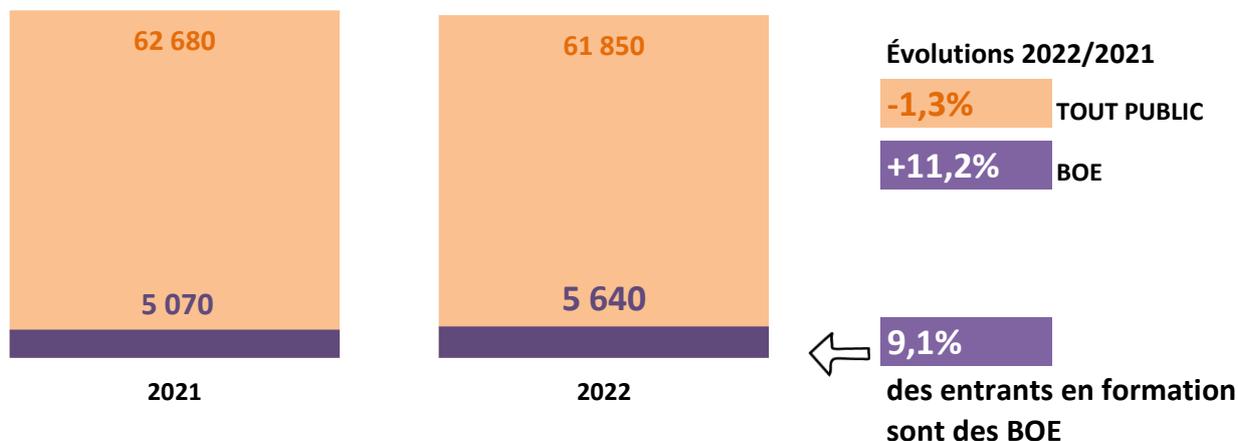
(au 1er semestre 2022, la part était de 16,2%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 35 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTERISTIQUES DES DEBOE ENTRES EN FORMATION EN 2022

	REGION	France
FEMMES	54%	52%
50 ANS ET PLUS	38%	39%
BAC ET +	38%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	31%	30%

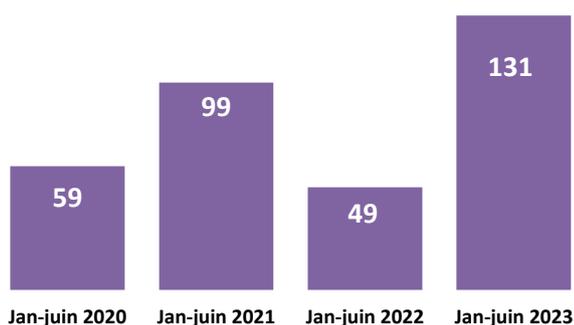
Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

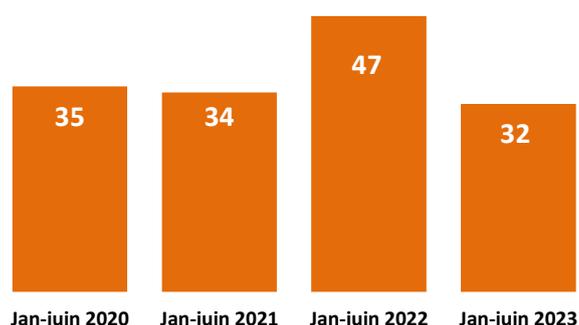


Évolutions 2023/2022

+167%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2023/2022

-32%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

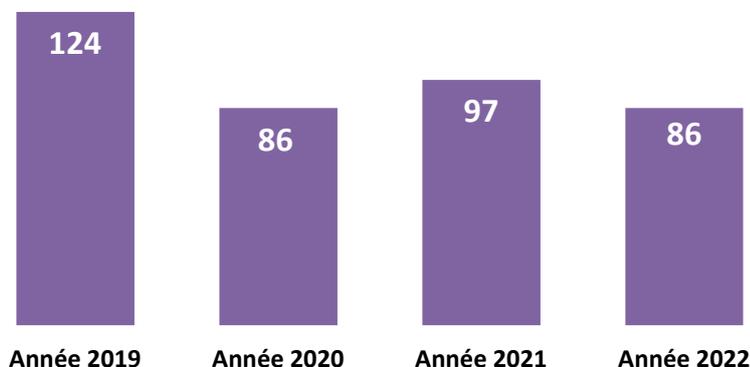
FEMMES	30%
- DE 18 ANS	37%
BAC ET +	31%
HANDICAP MENTAL	8%
HANDICAP COGNITIF	61%
20 SALARIÉS ET +	24%
- DE 10 SALARIÉS	58%
TERTIAIRE	nr

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

44%	FEMMES
25%	45 ANS ET +
38%	BAC ET +
60%	HANDICAP MOTEUR
13%	MALADIES INVALIDANTES
75%	20 SALARIÉS ET +
nr	TERTIAIRE

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DECISIONS DE RLH



Évolutions 2022/2021

-11%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés.

Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire).

Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin juin 2023)

302



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin juin 2023)

REGION France

	REGION	France
FEMMES	22%	29%
50 ANS ET PLUS	59%	66%
BAC ET +	26%	36%
HANDICAP MOTEUR	22%	34%
HANDICAP MENTAL	37%	19%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	20%	31%
20 SALARIES ET +	32%	36%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2023)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	464	+39%
FRANCE ENTIERE	8 208	+25%
% REGION	5,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



TYPES DE HANDICAP DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2023)

	REGION	France
TROUBLES DU PSYCHISME	26%	38%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	16%	22%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	19%	12%
TROUBLES COGNITIFS	19%	16%
DEFICIENCES MOTRICES	7%	6%
AUTRES DEFICIENCES	14%	6%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin juin 2023)

	REGION	France
EN EMPLOI	48%	50%
DONT CDI	50%	50%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

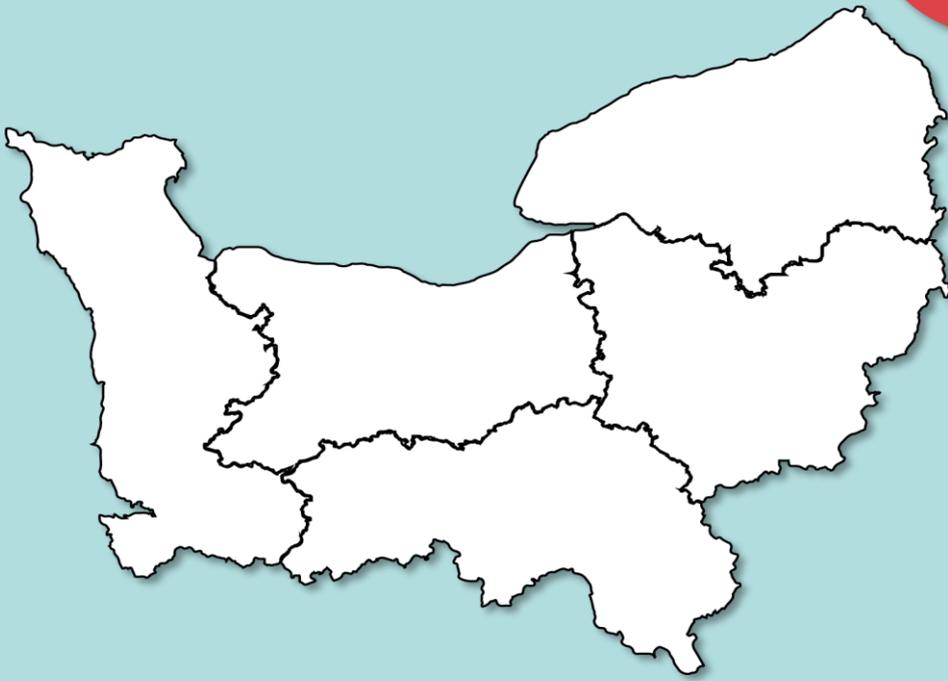
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2022, près de 1 200 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, de 99 % pour les personnes en situation de handicap et 98 % pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2022

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	940	18 297	252	4 586
Taux de réponse	50%	46%	33%	30%
SATISFACTION GLOBALE	99%	98%	98%	99%
dont % tout à fait satisfait	88%	83%	76%	77%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	98%	96%	99%	98%
dont % tout à fait utile	80%	72%	75%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	79%	76%	87%	84%
dont % très facile	20%	21%	16%	20%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	96%	93%	96%	95%
dont % tout à fait satisfait	69%	65%	62%	62%

DONNÉES
LOCALES



La demande d'emploi

à fin juin 2023 - Pôle emploi

15

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	456 803	-0,7%	5 202 733	-2,1%	8,8%	120 724	26%
REGION	22 442	-1,5%	235 909	-2,9%	9,5%	7 249	32%
14-Calvados	4 705	+2,7%	49 168	-1,0%	9,6%	748	16%
27-Eure	4 091	-5,6%	43 247	-4,1%	9,5%	1 761	43%
50-Manche	3 177	+7,7%	27 658	-2,4%	11,5%	945	30%
61-Orne	1 781	-0,4%	17 576	-3,0%	10,1%	264	15%
76-Seine-Maritime	8 688	-4,7%	98 260	-3,4%	8,8%	3 531	41%

* Lecture : au niveau national, 120 724 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

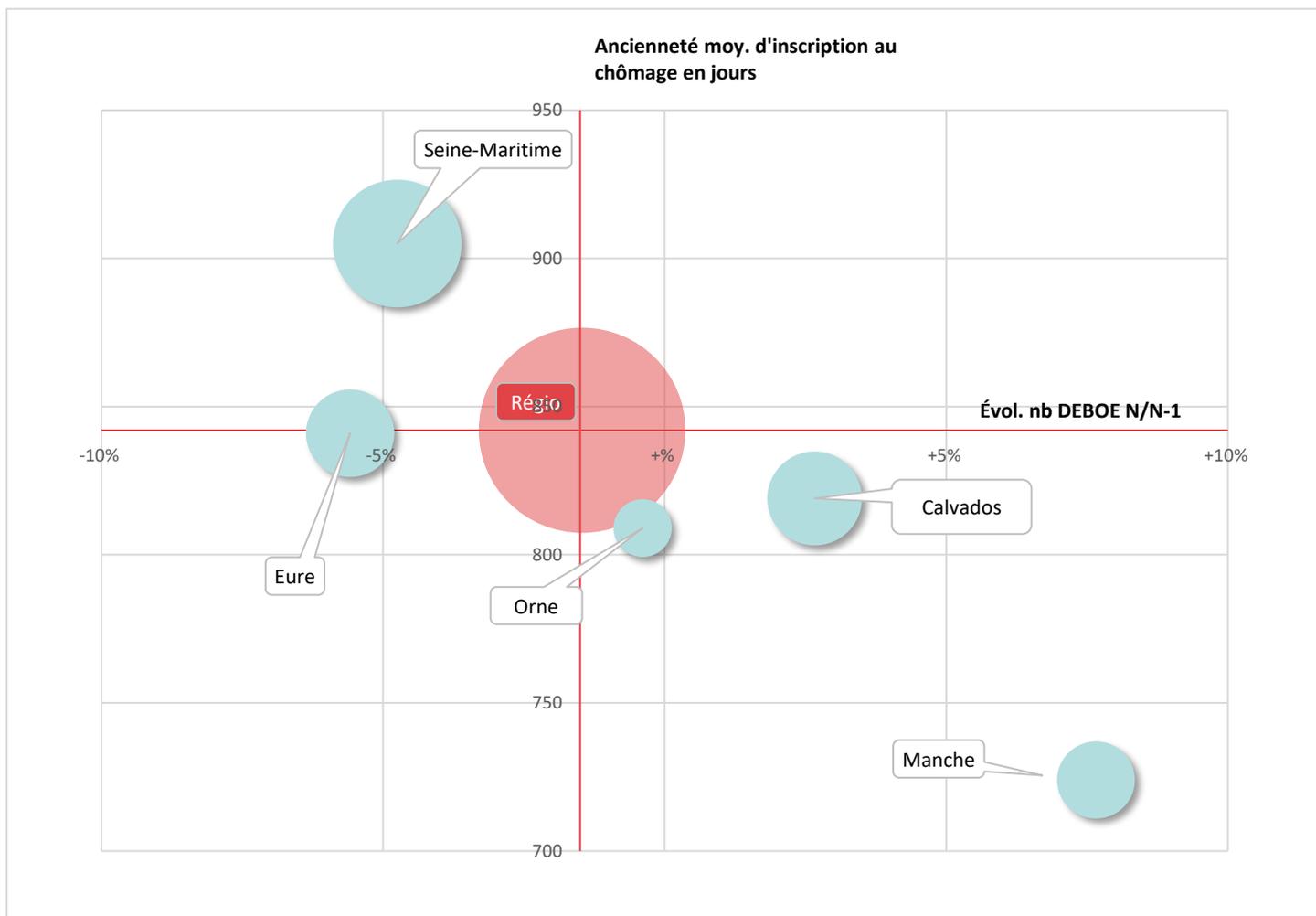
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	851	-59	667	-36	+184
REGION	842	-82	671	-43	+171
14-Calvados	819	-43	647	-35	+172
27-Eure	841	-85	695	-43	+146
50-Manche	724	-88	623	-41	+101
61-Orne	809	-51	626	-30	+183
76-Seine-Maritime	905	-97	695	-49	+210

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 851 jours, soit 184 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	110 458	24%	84 538	19%	53 340	12%
REGION	5 380	24%	4 030	18%	2 586	12%
14-Calvados	1 108	24%	854	18%	526	11%
27-Eure	899	22%	728	18%	507	12%
50-Manche	750	24%	526	17%	368	12%
61-Orne	416	23%	284	16%	200	11%
76-Seine-Maritime	2 207	25%	1 638	19%	985	11%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 110 458 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

1er semestre 2023 - Agefiph

17

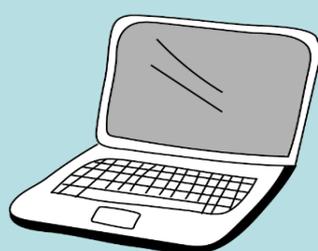
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	2 693	+27%	59	47%	35%	62%
REGION	112	+14%	50	50%	36%	59%
14-Calvados	21	-13%	45	68%	42%	72%
27-Eure	24	+20%	59	58%	33%	67%
50-Manche	22	+47%	69	43%	29%	68%
61-Orne	13	+117%	73	38%	31%	45%
76-Seine-Maritime	32	-3%	37	44%	41%	45%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

1er semestre 2023 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	1 849	516
REGION	131	32
14-Calvados	38	2
27-Eure	24	1
50-Manche	12	3
61-Orne	12	1
76-Seine-Maritime	45	25



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie